

# PROVINHY ACL

## NETTOYAGE – DESINFECTION

du matériel viti-vinicole

### PROPRIETES :

Alcalin chloré liquide  
Détergent. Désinfectant. Oxydant - Dérougissant. Antitartre. Complexant.

### ELIMINATION DES SOUILLURES :

**Nettoyage et désinfection des machines à vendanger, bennes, conquets, pressoirs y compris les pressoirs à membranes**

Elimination des moisissures, levures, protéines, tanins, graisses, bitartrate de potassium (Tartre de vin).

### MODE D'EMPLOI :

- Prélaver avec un système basse ou moyenne pression.
- Utiliser en pulvérisation ou trempage avec une solution de **PROVINHY ACL** de 5 à 20% à température ambiante pendant 10 à 15 mn.
- Rincer à l'eau potable avec un système moyenne pression.
- ↳ **Nettoyage des filtres, pompes, tireuses, circuits.**
- Rinçage du matériel à l'eau froide.
- Nettoyer en circuit fermé avec une solution de **PROVINHY ACL** de 1 à 5 % à température ambiante pendant 15 à 20 mn.
- Rincer à l'eau potable jusqu'à élimination de toute trace d'alcalinité et de chlore.
- Contrôler l'eau de rinçage avec du rouge de phénol pour s'assurer de l'absence de résidu ;

### CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Présentation : Liquide  
Nature : Alcalin chloré  
Teneur en chlore actif à 10 g/L : 500 mg/L  
Couleur : Jaune pâle  
pH à 10 g/L : 12,3 ± 0,1  
Point de gel : -20° C  
Densité à 20°C : 1,18

### CONTROLE DE LA SOLUTION

Prise d'essai : 50 mL  
Neutralisation du chlore : Thiosulfate de Na  
Indicateur coloré : Rouge de Phénol  
Réactif : HCL N/2  
Facteur de titration :  $f = 0,45$  (nbr de mL versé x  $f$  = concentration en % (m/v))

### SECURITE :

Se reporter à la FDS de PROVINHY ACL disponible sur [provinhy.com](http://provinhy.com)  
Ne pas mélanger avec un acide.  
Produit corrosif.  
Manipuler PROVINHY ACL avec des protections individuelles : gants, lunettes et bottes.

### CONDITIONNEMENT :

Jerrican Jaune de 26 kg.  
Jerrican Jaune de 12 kg.  
Container de 1200 kg sur commande.

### LEGISLATION :

Ce produit est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.  
226/2014 – 1/1